

Lettre de Sicco Mansholt à la Confédération Européenne de l'Agriculture (29 avril 1971)

Légende: Le 29 avril 1971, Sicco Mansholt, commissaire européen en charge de l'Agriculture, fustige l'attitude des responsables de la Confédération européenne de l'agriculture (CEA) dans le déroulement de la crise que traversent les agriculteurs européens.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. Sicco L. Mansholt (1945-1995). Milieu.

Teksten van lezingen van J. Linthorst Homan. In manuscript en gedrukt. 1951-1953, 528.

Copyright: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis / International Institute of Social History

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_sicco_mansholt_a_la_confederation_europeenne_de_l_agriculture_29_avril_1971-fr-3551434b-3373-4ab0-816c-47f15cef1e43.html$

1/2

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

14/09/2012



Lettre de Sicco Mansholt à la Confédération Européenne de l'Agriculture (29 avril 1971)

Monsieur le Président,

Le 14 janvier dernier vous m'avez informé par lettre que le Comité directeur de la C.E.A. avait décidé à l'unanimité de m'inviter à faire un exposé sur la situation de l'agriculture dans l'Europe de 1980 à l'occasion officielle de votre congrès annuel à Santa Cruz de Tenerife. Vous avez exprimé le vœu que je puisse accepter cette invitation. Le 17 mars j'ai répondu favorablement à votre offre. Vous m'avez fait savoir que d'importantes organisations nationales d'agriculteurs —membres de la C.E.A. — ne participeraient pas à cette assemblée générale si j'y assistais (vous m'invitez à renoncer à ma participation).

Vous comprendrez que cette façon d'agir m'a fortement étonné et profondément déçu, notamment en raison du fait que je n'ai pas été informé des raisons pour lesquelles ces organisations adoptent une telle attitude. Dois-je l'attribuer au fait que force m'a été de constater le jour de la terrible manifestation de Bruxelles que les paysans étaient mal informés des problèmes et des possibilités de la politique agricole communautaire et que même l'information des organisations d'agriculteurs fait encore une trop large part aux préoccupations nationales. J'ai appuyé cette assertion sur des faits extrêmement concrets, notamment en ce qui concerne l'information en Belgique et en Allemagne, faits que les organisations intéressées n'ont pas réfuté de façon objective.

Je trouve déplorable que l'on soit susceptible au point de ne pouvoir même supporter ces critiques, alors que l'on a porté contre la Commission et contre moi-même les plus grossières accusations et que l'on nous a fait les plus durs reproches. Cela est d'autant plus regrettable que nous avons réussi après des années de lutte à obtenir finalement du Conseil de ministres des Communautés européennes qu'il prenne des décisions, décisions qui tiennent compte dans une large mesure des revendications des organisations en ce qui concerne les prix des produits agricoles, et qu'en acceptant les bases d'une politique sociale et structurelle communautaire dans l'intérêt des agriculteurs l'on a fait preuve pour la première fois, d'un véritable esprit de solidarité communautaire, communautaire à l'égard du sort de millions de paysans qui doivent vivre dans des conditions extrêmement pénibles, solidarité qui s'est manifestée par une aide financière très importante de la Communauté.

Nous nous disposons à présent à fixer ces décisions dans un chapitre de la législation communautaire.

Mon attachement aux paysans et ma ferme conviction que la lutte pour l'amélioration de leur sort continue m'obligent à décliner votre invitation à renoncer à ma participation. J'estime que l'attitude de quelques organisations, si importantes soient-elles, ne le justifie pas.

C'est donc à vous qu'il appartient de décider si vous aurez servi la cause des paysans en retirant l'invitation que vous m'aviez adressée de pendre la parole à l'occasion de votre assemblée annuelle en octobre.

2/2

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distinguées.

S.L. MANSHOLT

14/09/2012